



Vous avez récemment soutenu l'association Lucie en offrant un lot pour le loto organisé :

le 21 Décembre à Loupes

*Grâce à la générosité de votre geste et celle de bien d'autres, celui-ci a permis de réunir la somme de **2738 euros**.*

Il faut que vous sachiez que Lucie est atteinte d'une maladie génétique orpheline et que cette somme permettra à l'Association de couvrir l'intégralité des frais de la thérapie que Lucie devra suivre à Barcelone en 2020.

Lucie a fait bien des progrès mais ne marche et ne parle toujours pas.

Sensible à votre compassion, Lucie, les membres de l'association et ses parents vous remercient de votre soutien et vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année.

Veuillez recevoir, Monsieur, Madame, nos cordiales salutations.